

- créer un poste d'Ombudsman au Ministère
- rechercher des moyens de reconnaître l'excellence par une promotion plus rapide
- faire une plus grande utilisation de principe du mérite inversé pour identifier et se départir des employés dont la performance laisse à désirer

Nous mettrons aussi en oeuvre une nouvelle stratégie audacieuse de formation pour les années 90, qui reflète l'importance de cette fonction pour les employés et le Ministère. La stratégie comprendra:

- * l'établissement, d'ici à l'automne 1991, d'un institut ou centre ministériel de formation qui servira de point de mire pour les programmes de formation et de perfectionnement à l'intention de tous les employés du Ministère
- * formation en langues étrangères : un accroissement substantiel de notre capacité en langues étrangères pour la création, d'ici à 1995 - 1996, d'une "réserve" d'environ 75 AP, qui devront être tirées des ressources existantes
- * formation en langues officielles : faciliter l'apprentissage des langues officielles
- * formation des nouveaux agents : d'ici 1992, un objectif cible d'au moins 6 mois de formation par agent pendant leur première année au Ministère. Cela exigera une "réserve" d'environ 50 AP
- * formation du personnel administratif et des gestionnaires : mise en place d'un système amélioré de formation du personnel administratif et des gestionnaires, y compris les chefs de mission et les administrateurs en poste à l'étranger, pour leur permettre d'assumer les responsabilités accrues qui découlent de l'élargissement de leurs pouvoirs
- * donner plus de formation aux employés recrutés sur place
- créer un prix annuel du sous-secrétaire pour un travail d'équipe ou des réalisations remarquables liées à des projets. Un programme complet de récompenses sera mis sur pied d'ici le 1^{er} avril 1991
- réviser le salaire de base des nouveaux employés
- instaurer immédiatement des procédures abrégées d'obtention de la cote de sécurité pour permettre aux nouvelles recrues de se joindre plus rapidement au Ministère.